



# DGH = DÉSASTREUSE GESTION de l'HUMAIN

## LES RESPONSABLES DE NOTRE DÉCLASSEMENT...

Avec plusieurs jours de retard, les chef.fes d'établissements et le CNEAP ont enfin communiqué la DGH (dotation globale horaire) pour la rentrée 2022.



**Et le choc est violent !** Pas pour tout le monde, évidemment.

Certainement pas pour les directeurs/directrices de cabinet au Ministère, certainement pas pour les agents de la DRAAF, certainement pas pour les DREAP, certainement pas pour nos chef.fes d'établissement ... Leur salaire est "garanti" d'une année sur l'autre.

**Les seul-es victimes concrètes et directes de ces ajustements économiques injustifiés, ce sont NOUS !**

### LES ENSEIGNANT-ES.

**Et ce, chaque année ...**

Les responsabilités de cette "désastreuse gestion de l'humain" sont à chercher à 3 niveaux :

**Sylvie, 35 ans, enseignante de mathématiques, va perdre 450 € sur sa paye dès le mois de septembre 2022, suite à une réduction de son contrat de 6 heures.**

**Paul, 33 ans d'ancienneté, sera licencié ou se verra proposer une mutation à 300 km de son domicile.**

- **en premier lieu, le Ministère** qui, depuis des années, **sous-évalue la DGH attribuée** aux établissements privés sous contrat (sous dotation manifeste : seuls 90% à 95% des moyens sont attribués pour couvrir 100% des exigences pédagogiques des référentiels).
- **au niveau des régions, la solidarité inter-établissements du CNEAP ne fonctionne plus** : lors des précédentes rentrées, les établissements, qui devaient voir leur DGH augmenter, ne recevaient pas l'intégralité des moyens au profit des établissements en perte d'effectifs. Pour limiter le "choc" ...  
Et bien, dans certaines régions, cet accord n'existe plus ! **Exemple dans un lycée de l'Est de la France : la baisse de DGH devait concerner 7,5 heures-contrats. Que nenni ! Ce sera MOINS 15 HEURES !**  
Les gros bahuts vont se développer et les établissements en difficulté risquent progressivement de mettre la clef sous la porte. Ou comment faire disparaître la richesse du maillage et de l'implantation rurale de l'enseignement agricole ?  
**De plus, dans certaines régions, les annonces des pertes d'heures ont été annoncées très en retard : les élèves CSE, quand ils ont été consulté (sic !), n'ont eu que 24h pour donner leur avis. Pas de concertation d'équipe !**
- **au niveau de chaque établissement** : nous sommes nombreux, année après année, à **alerter nos chef.fes d'établissement, nos président-es de CA sur les erreurs de choix stratégiques de développement et de recrutement**. On ne nous écoute pas ...

## A la CGT, nous sommes POUR :

- ✓ Une DGH nationale attribuée à 100% **permettant de couvrir les besoins pédagogiques et assurer un enseignement de qualité respectant les référentiels rédigés par le Ministère, lui-même.**
- ✓ **Supprimer les HSA pour créer des heures-contrats lorsqu'un-e enseignant-e perd des heures-contrats suite à une baisse de DGH.**
- ✓ **Le retour de la solidarité inter-établissements pour limiter le choc des baisses d'effectifs dans les établissements en difficulté.**
- ✓ **L'intégration des enseignants au Conseil d'Administration des établissements afin de garantir une vision stratégique commune dans le respect des intérêts des apprenant-es et des professeur-es.**



REJOIGNEZ UN SYNDICAT OFFENSIF ET COMBATIF, REJOIGNEZ LA CGT !

RETROUVEZ LA  SUR :    

